

Présidence de la République

Primature

Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie

Haut Comité National

Coordination du Secrétariat Technique Permanent

N° 0256 PR/PM/MPMG/HCN/CSTP/2024



Unité-Travail-Progress

N'Djamena, le 09 SEPT 2024

Compte rendu de la Session Ordinaire du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad du Mercredi 07 Août 2024

Le Mercredi 07 aout 2024 s'est tenue dans la salle de réunion du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE, la session ordinaire du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (HCN-ITIE) présidée par la Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Présidente du HCN Mme Ndolenodji Alixe Naïmbaye.

Ordre du jour :

- 1 - Examen et adoption de l'Etude « Diagnostic Organisationnel et Institutionnel de la Gouvernance de l'ITIE au Tchad » ;
 - 1- Mise en place des Commissions pour le suivi des mesures correctives ;

- 2- Divers.

Etaient présents : Voir liste de présence jointe en annexe

Le quorum étant atteint, la Présidente du HCN a souhaité la bienvenue aux membres du HCN avant de soumettre à leur approbation l'ordre du jour, lequel a été adopté après un ajout de deux points en divers relatifs à l'ordonnance n°003 /PR/2024 Portant harmonisation du cadre juridique régissant le secteur des mines et de la géologie et l'activité du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED) liée à la Nome ITIE.

La parole a été donnée à la Coordinatrice Nationale du Secrétariat Technique Permanent Mme Amina qui a succinctement présenté un aperçu général de l'Etude « Diagnostic Organisationnel et Institutionnel de la Gouvernance de l'ITIE au Tchad », avant de laisser la parole à l'Expert en Communication du STP Mr Younous Taha Azaki qui a présenté le rapport provisoire aux membres du Haut Comité National.

45
2

1- Examen et adoption de l'Etude « Diagnostic Organisationnel et Institutionnel de la Gouvernance de l'ITIE au Tchad »

Dans sa présentation, l'Expert en Communication a passé en revue, les résultats des travaux du projet de rapport Diagnostic Organisationnel et Institutionnel de la Gouvernance de l'ITIE au Tchad du Cabinet Sec Diara.

La présentation a porté sur :

- les insuffisances dans l'ancrage institutionnel et juridique de l'ITIE ;
- les insuffisances dans l'organisation et le fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE telles que révélées par l'étude.

L'Expert en Communication s'est attardé notamment sur les constats et les recommandations formulées entre autres : le Statut juridique de l'ITIE, la pérennisation de financement, l'engagement des parties prenantes, l'exclusion de la société civile, la restriction de l'espace civique et la mise en place des mesures correctives.

Les membres du HCN après avoir suivi la présentation ont entamé des discussions autour des constatations et recommandations issues dudit rapport. Il ressort que les avis étaient partagés en vue d'apporter des solutions aux manquements à tous les niveaux.

Mme la Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Présidente du HCN Mme Ndolenodji Alixe Naïmbaye a exhorté le groupe multipartite à communiquer en temps réel et surtout travailler sur l'aspect de la communication, afin de redorer le blason de l'ITIE au Tchad. Selon elle, les constatations et recommandations révélées dans le rapport diagnostic Organisationnel et institutionnel de la Gouvernance de l'ITIE lève le voile sur le dysfonctionnement de l'ITIE déjà décrié lors de la rencontre du 27 février 2024, au cours de laquelle, des instructions fermes ont été données au groupe multipartite. Malheureusement déplore-t-elle, ces questions sont restées pendantes.

A l'issue des discussions, les membres du HCN ont désapprouvé le manque de financement pérenne de l'ITIE et la dissolution de bureau du HCN parmi tant d'autres facteurs qui seraient à l'origine de toutes les constatations.

Il a été décidé de mettre en place des groupes thématiques de travail (sous-commission) au sein du HCN en fonction des domaines de compétences des membres pour pallier aux insuffisances dans l'organisation et le fonctionnement des organes de mise en œuvre.

Le projet de rapport organisationnel et institutionnel a été renvoyé pour une meilleure relecture et un délai d'une semaine a été accordé aux membres du HCN pour intégrer toutes les observations y afférentes pour son adoption.

2- Mise en place des Commissions pour le suivi des mesures correctives

Au 2^{ème} point inscrit à l'ordre du jour, le STP a présenté aux membres du HCN les Termes de Référence (TDRs) des Commissions chargées de la mise en œuvre des mesures correctives et la proposition de quatre (04) commissions chargées de préparer la nouvelle validation de janvier 2026 avec un objectif d'amélioration le score de l'ITIE-Tchad :

Il s'agit de :

- Commission 1 : Mobilisation des parties prenantes (chargée des mesures correctives de l'exigence 1.1 à 1.4 de la norme ITIE) ;
- Commission 2 : Transparence (chargée des mesures correctives relatives aux exigences 2, 3,) ;
- Commission 3 : Transparence (Exigences 4,5, 6) ;
- Commission 4 : Résultat Impact (chargée des mesures correctives relatives aux exigences (1.5 et 7).

Les échanges ont porté sur les tâches spécifiques de chaque commission, sa composition et les modalités de fonctionnement, sa durée ainsi que les ressources y afférentes pour son financement.

Le Secrétariat Technique Permanent a été instruit de répertorier les membres du Haut Comité National selon leur compétences dans les différentes commissions à mettre en place et d'élaborer les TDR spécifiques pour chaque commission.

3- Divers

Sont inscrits au titre des divers :

- L'ordonnance n°003 /PR/2024 portant Harmonisation du cadre juridique régissant le secteur des mines et de la géologie ;
- Les activités du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED).

Sur le premier point de divers, le STP a informé la plénière que l'ordonnance n°003 /PR/2024 promulgué récemment pourrait causer des difficultés dans la gestion du secteur. Pour discuter du sujet plus en détail, la Présidente du HCN a exigé que ce point fasse l'objet d'une session extraordinaire au plutôt à la fin du mois d'août ou au plus tard en début du mois de septembre.

Concernant le 2eme point, le STP a informé les membres du HCN d'un atelier régional sur la nouvelle Norme ITIE organisé du 30 au 31 Juillet 2024 à Moundou par le CERGIED sans que le HCN et les STP principaux organes de mise en œuvre de la Norme l'ITIE au Tchad ne soient impliqués. Ce type de pratique si elle se perpétue, elle risque de semer la confusion dans le public sur le mandat de l'ITIE au Tchad.

Pour éviter que cela ne se reproduise pas à l'avenir, la Présidente a demandé au STP de lui préparer une correspondance à adresser au Coordinateur du CERGIED lui

rappelant le mandat de ITIE-Tchad et lui proposant une étroite collaboration entre son organisation et le HCN dans les futures activités liées à la Norme ITIE.

Commencée à 09h, la séance est levée à 13 h 00 mn.

Annexes.

- Liste de présence

La Secrétaire de séance



Mme AMINA MAHAMAT

La Présidente de séance



NDOLENODJI ALIXE NAÏMBAYE